

## **Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2018 de l'association Akrojeux.**

Participaient à cette assemblée :

- Bodart Nicolas, Président
- Bourgères Nicolas, membre
- Cavalié Simon, ancien membre (non à jour de cotisation)
- Collot Jérôme, membre
- Dat Alexandra, membre
- De Bizemont François, ancien membre (non à jour de cotisation)
- Fleuret Emilie, membre
- Fournier Jérémy, membre
- Mescam Yannick, membre du CA
- Millard Natacha, membre
- Sanselone Maxime, membre
- Schauber Julien, membre du CA
- Sentets Nicolas, Secrétaire
- ??? Marie, non-membre

Le CA a pris connaissance des procurations de :

- Calmels Stéphanie, membre
- Dos Santos Christelle, membre, représentées par Bourgères Nicolas
  
- Favard Xavier, membre,
- Millard Sylvain, membre,
- Roguin Florian, membre du CA, représentés par Millard Natacha
  
- Charruyer Gaëtan, membre
- Midol-Monnet Philippe, Trésorier, représentés par Mescam Yannick

### **La séance débute à 20h30**

Sentets Nicolas, Secrétaire de l'association, préside et débute la séance par le bilan financier. Schauber Julien se charge de prendre les notes pour la rédaction du procès verbal.

**Ordre du jour :**

- 1 - Bilan Financier**
- 2 - Bilan Moral**
- 3 - Démission du CA et élections**

## 1 - Bilan Financier

Des exemplaires du bilan financier sont distribués aux membres présents.  
Le bilan sera annexé au procès verbal.

Le bilan commence par le résultat très largement positif compensant les 2 exercices précédents. L'assemblée s'en félicite.

L'achat des jeux a été restreint cette année, mais reste une part importante de dépenses. 34 jeux ont été achetés, 10 autres proviennent gratuitement du festival du jeu Alchimie.

Concernant les animations, 2 ont eu lieu cette année. *Villeneuve-lès-bouloc* et *Fonbeuzard*. C'est un apport financier important pour l'association, surtout l'animation de Fonbo'jeux.

« Bourse aux jeux » : la commission perçue de la vente des jeux et la vente d'une partie des jeux de l'association a généré un bénéfice important.

L'assemblée s'interroge sur une ligne du bilan dans les frais divers qui n'est pas nommée. En l'absence du trésorier les membres du CA ne sont pas capables de répondre à cette interrogation. Le CA détaille ce que contient "fonctionnement" (frais de restauration, assurances, OVH, autres..). Le logo et les flyers ont été refaits graphiquement et ont nécessité des nouvelles impressions, ce qui a généré des frais.

Le nombre de cotisations a augmenté. 53 cotisations adultes. C'est l'apport le plus important pour l'association sans être la ressource majoritaire.

La location des jeux au Blastodice génère les mêmes revenus que l'année précédente.

Les Week-End Jeux : 3 week-end ont été organisés.

WE Mars : à l'équilibre

WE Juin : déficitaire dû à son annulation par manque d'inscriptions

WE Halloween : très largement positif

Le bilan s'est conclu par un vote à main levée pour validation. L'assemblée a adopté le bilan financier à l'unanimité.

## 2 - Bilan moral

Il y a 48 membres inscrits et 53 cotisations. L'assemblée s'étonne de ce décalage. Le CA répond que la gestion des inscriptions est lourde (logiciel Galette) et que certaines inscriptions n'étant pas instantanées, certains membres ont payé 2 fois la cotisation (ils ont été crédités de 2 années d'inscription).

### Les soirées hebdomadaires

Le CA rappelle que le mandat 2017/2018 a débuté en quittant le bar Adjacent le mardi au profit du Blastodice, devenant notre unique lieu de l'année (soirées du mardi et du vendredi). Les membres sont plus nombreux mais viennent moins fréquemment.

Les soirées accueillent une dizaine de membres en moyenne.

Depuis 1 mois, le Mugen Café nous accueille le mardi soir.

### Soirées spéciales

Une soirée a été organisée au Mugen Café en avril, avant de nous y installer de façon hebdomadaire.

Vendredi 4 mai : soirée spéciale *Star Wars* "May the fourth". A cette occasion, l'association a modifié des jeux existants en les adaptant à l'univers Star Wars, le jeu "Secret Hitler" s'est vu modifié en "Secret Palpatine" par exemple.

### Bourse aux jeux

600 jeux ont été proposés à la vente par des particuliers et l'association. La moitié a été vendue, l'événement a fait venir énormément de monde. Cet événement a aussi permis de faire parler des week-end Jeux dont celui d'Halloween qui se déroulait à la fin du même mois. Il n'a par contre pas profité directement au Blastodice.

### Communication

L'association a communiqué plus régulièrement et de diverses manières.

« Jeux Facebook » publiés tous les vendredis depuis 2 mois, les affiches et flyers pour les week-end jeux ont été refaits en plus du logo, en faisant appel à Quentin, le graphiste qui a réalisé la fresque au Blastodice.

Le CA a lancé les démarches pour la création de polos, il laisse le soin de la commande au CA entrant.

De plus, il a proposé au CA entrant de faire des kakemono sur table et de taille normale.

Enfin, les newsletters ont été envoyées plus régulièrement (une fois par mois environ). Le contenu était divers : nouveaux jeux, animations, événements ludiques toulousains...

### Animations

L'association est régulièrement contactée pour réaliser des animations de jeux de société. Cette année, le CA a décidé de n'en faire que 2.

- A Villeneuve-lès-bouloc, animation d'une après-midi, public familial, quelques tables. Retour positif de la part des organisateurs.

- A Fonbeauzard, 2 jours d'animation, public amateur de jeux, gymnase Saint-André.

Les retours des organisateurs de l'événement sont beaucoup moins positifs. Lors du débriefing, la sélection des jeux a été fortement critiquée. En cause, des jeux vieux et/ou en allemand, peu de jeux primés. Pour l'édition 2019, dont les réunions ont déjà commencé, un travail en ce sens sera fait par les animateurs.

Le CA demande aux membres d'être plus impliqués dans les animations. Un membre questionne le CA sur la communication pour les besoins en animateurs pour ces événements. Il est répondu que des Doodle avaient été créés et des newsletters rappelaient l'information. Une piste d'amélioration a été évoquée : installer, pendant les soirées, un tableau rappelant les informations concernant l'association.

### Blastodice

Un membre demande pourquoi il n'y a pas des jeux pour jeunes enfants au Blastodice. François De Bizemont, co-gérant du Blastodice, répond que son bar accueille très peu de très jeunes joueurs. Un membre du CA complète que la plupart des jeux étaient présents chez lui pour faciliter leur transport pour les animations. Il a été rappelé que le Blastodice est gestionnaire des jeux qu'il met à disposition dans la salle.

Avec la migration de la soirée hebdomadaire du mardi au Mugen Café, l'assemblée demande s'il faut revoir le contrat de location des jeux. Un membre du CA répond que le contrat avait été fait à l'origine sur la base de la moitié de la ludothèque. Le Blastodice avait à disposition la quasi-totalité de la ludothèque lorsque nos 2 soirées s'y faisaient, mais que le montant de la location n'avait pas été modifié. Il paraît normal de ne pas modifier ce montant à présent.

Un membre du CA a discuté avec les gérants du Blastodice. L'équipe s'étoffera, les commandes se feront dans la salle, la décoration sera retravaillée et une modification du menu est à venir.

Ils ont acheté une centaine de jeux et souhaitent à l'avenir se concerter avec l'association pour les futurs achats, la mise à disposition des jeux dans la salle avec renouvellement régulier (les leurs et ceux de l'association).

Le Blastodice veut modifier la façon dont les jeux sont mis à disposition et demande à l'association de séparer les jeux de leur extension et il sera indiqué dans la boîte qu'une ou plusieurs extensions sont disponibles à la demande au comptoir. En effet, les boîtes avec des extensions sont surchargées et s'abîment plus vite que les autres (Cf. Andor) et il est difficile de jouer les extensions quand des néophytes souhaitent découvrir les jeux.

L'association va étudier la proposition d'effectuer régulièrement des animations dans le bar. Le Blastodice souhaite se concentrer sur la gestion de sa salle et l'animation de jeux de figurines, entre autres.

### Mugen Café

Nous en sommes à la 4e soirée au Mugen (dont celle de l'AG), nous n'avons pas encore assez de recul pour dresser un bilan objectif.

Le Bilan moral s'est achevé sur un vote à main levée pour validation. 1 abstention, 2 contre et 15 pour. Le bilan moral a été adopté par l'assemblée générale.

## **3 - Démission du CA et élections de nouveaux membres**

Le CA se déclare démissionnaire de ses fonctions.

Un tour de table est organisé pour connaître les éventuels candidats.

Les membres du CA sortant s'expriment en premier.

N. Sentets et J. Schauber ne souhaitent pas se présenter au CA mais souhaitent rester actifs dans l'association.

N. Bodart évoque son manque de temps pour gérer une association cette année.

F. Roguin a fait part à l'assemblée qu'il ne se présenterait pas(communiqué par sms)  
P. Midol-Monnet souhaite conserver son poste de trésorier au sein de l'association.  
Y. Mescam souhaite se représenter. Il évoque sa motivation à rester au CA, son souhait de ne pas être président de l'association, ainsi que ses liens avec le Blastodice (pas d'embauche prévue pour le moment).

Ensuite, des membres de l'association ont manifesté leur envie de rejoindre le CA.

G. Charruyer : sa lettre de « motivation » a été lue pendant l'assemblée.  
A. Dat a motivé sa demande d'intégration.  
J. Fournier. a fait de même.

Un premier vote a été effectué mais 19 bulletins ont été comptabilisés. Le président et le secrétaire de séance ont procédé à l'annulation du vote et ont demandé à l'assemblée de voter à nouveau.

Résultat du vote : pour 18 votants.

G. Charruyer : 17 voix  
A. Dat : 16 voix  
J. Fournier : 16 voix  
Y. Mescam : 11 voix  
P. Midol-Monnet : 16 voix

Le Président sortant lit à l'assemblée, le résultat des votes et déclare que seul Y. Mescam n'est pas élu. Il explique, après le vote, que pour être élu, il faut au moins  $\frac{2}{3}$  des voix des membres présents, soit 12 voix dans le cas de cette élection.

Ces votes ont été effectués à bulletin secret.

**Erratum post-séance** : Le Président sortant s'excuse, il y a eu confusion dans les règles d'élection: d'après l'article 10 des statuts, les membres du CA sont élus à la majorité des membres présents (et non aux  $\frac{2}{3}$  des voix); ce sont les membres du bureau (postes de président, trésorier et secrétaire) qui sont désignés aux  $\frac{2}{3}$  des voix des membres du CA. Il déclare donc Y. Mescam élu.

**La séance est levée à 23h00.**

# Budget, exercice 2017-2018

Achat Jeux	-713,79 €
<b>Total Achat Jeux</b>	<b>-713,79 €</b>
Animation	500,00 €
<b>Total Animation</b>	<b>500,00 €</b>
Bourse aux jeux 2018	550,10 €
<b>Total Bourse aux jeux 2018</b>	<b>550,10 €</b>
Cotisation	795,00 €
<b>Total Cotisation</b>	<b>795,00 €</b>
Divers	
Fonctionnement	-78,52 €
Logo&Flyers	-333,91 €
Logo&Flyers	-250,00 €
<b>Total Divers</b>	<b>-662,43 €</b>
Location jeux Blasto	480,00 €
<b>Total Location jeux</b>	<b>480,00 €</b>
WE 2018 Juin	-180,00 €
<b>Total WE 2018 Juin</b>	<b>-180,00 €</b>
WE 2018 Mars	41,02 €

---

Total WE 2018 Mars	41,02 €
--------------------	---------

WE 2018 Novembre	577,21 €
------------------	----------

---

Total WE 2018 Novembre	577,21 €
------------------------	----------

---

Total général :	1 387,11 €
-----------------	------------

---